

LA MONDOTTE

PREMIER GRAND CRU CLASSÉ

MILLESIME 2017

Certifié Agriculture Biologique par FR-BIO-10

Période de vendanges
14.09 – 29.09.2017

Rendement
26 hl/ha

Vinification
En cuves bois. Extraction par pigeage pneumatique. Cuvaision : 30 jours

Elevage
En barriques neuves (60 %), sur lies fines

Assemblage
70 % Merlot
30 % Cabernet Franc



Vignobles Comtes von Neipperg